

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

L'ArdennaisPublié sur L'Union (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Les droits de plantation en débat à la session de l'Arev

Les droits de plantation en débat à la session de l'Arev

Par Anonyme

Créé le 08/06/2010 10:40

Et Aussi

Uri:<http://www.lunion.presse.fr/node/568664>**Titre:**

Oenotourisme, l'exemple croate

Uri:<http://www.lunion.presse.fr/node/568693/>**Titre:**

Vinification bio : l'appel du 17 juin

Un unique point a animé les débats de la session annuelle de l'Assemblée des régions européennes viticoles (Arev) voilà dix jours en Croatie. Jean-Paul Bachy, le président de la région Champagne-Ardenne, réélu pour deux ans à la tête de l'Arev, a même dû exercer son autorité pour mettre un terme à cette discordance. Les droits de plantation demeure LE sujet qui anime les vignobles depuis la décision des gouvernements de l'Union européenne d'y mettre fin dans le cadre de la réforme de la PAC effective en 2015.

Le champagne n'est pas épargné par les discordances même si, en Croatie, Ghislain de Montgolfier, le président de l'Union des maisons de champagne, s'est rangé à la majorité, tout comme Alain d'Anselme, tout nouveau directeur du Syndicat général des vignerons (SGV), pour souhaiter, tel qu'indiqué dans la résolution finale, « le maintien du cadre général des droits de plantation ». Une rédaction assez ambiguë ont convenu plusieurs représentants du monde viticole européen présents à Porec, sur les bords de l'Adriatique, qui cache des positions assez différentes.

« Si l'on procède à l'extension des plantations sans souci de préserver la qualité, le marché sera envahi par du bas de gamme », a prévenu Jean-Paul Bachy. Pour sa part, Alexandra Catalao, membre du cabinet du commissaire européen à l'agriculture, a alterné entre « le respect des appellations d'origine et des zones géographiques » d'une part, « les règles de l'OMC que nous devons respecter dans ce monde global pour être compétitif » d'autre part, tentant de ménager la chèvre et le chou. Avec sa verve habituelle, Ghislain de Montgolfier a prôné « la meilleure réglementation dans l'ultralibéralisme : le marché ». In fine, l'UMC « ne veut plus du système actuel ». Enfin si, « mais que cela soit géré par nous-mêmes pour ajuster l'offre, ce que nous avons besoin entre les partenaires du vignoble et du négoce, et les demandes du marché ».

Ce que Jean-Paul Angers, secrétaire général de l'Arev, qui baigne depuis 30 ans dans le champagne, a résumé d'une formule : « La croissance doit être effectuée avec équilibre via un outil de régulation », faisant référence aux tractations actuelles concernant des surfaces supplémentaires pour l'appellation champagne.

Les débats et le lobbying, tant auprès des instances communautaires que nationales, devraient rythmer les saisons dans les galipes au-delà des orientations que doit présenter en fin d'année le commissaire européen.

FRÉDÉRIC GOUIS

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : « Si l'on procède à l'extension des plantations sans souci de préserver la qualité, le marché sera envahi par du bas de gamme... », redoute Jean-Paul Bachy.

Visuel 1:URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/economie-region/les-droits-de-plantation-en-debat-a-la-session-de-larev>